



LE 1 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les sapeurs-pompiers en manœuvre sur la commune

A photograph showing several firefighters in orange and yellow safety gear working on a site. They are gathered around a large white object, possibly a piece of equipment or a victim, in front of a building with a corrugated metal wall.

■ Une intervention réussie pour les sapeurs-pompiers. Photo Daniel DE SIMONE

Afin de coller au plus près de la réalité du terrain et de parfaire les automatismes lors des interventions, les sapeurs-pompiers de Sury-le-Comtal, qui interviennent également sur le secteur de Saint-Marcellin-en-Forez, sont venus, dimanche, effectuer une manœuvre sur le bâtiment des anciens services techniques. Sous la direction du chef de corps, Jean-François Allandrieu, douze soldats du feu, équipés d'un fourgon-pompe tonne secours routier (FPTSR) et d'un véhicule de secours assistance aux victimes (VSAV), ont procédé à plusieurs interventions. Équipés de leurs appareils respiratoires isolants (ARI), les pompiers sont intervenus dans des locaux enfumés afin d'en rechercher la cause et de trouver une éventuelle victime. Avec des gestes maintes fois répétés, précis, méthodiques et coordonnés, nos soldats du feu ont rendu une copie remarquable, sous l'œil de nombreux badauds intrigués d'un tel déploiement d'hommes et de matériel.

LE 2 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des vacances tranquilles avec la police municipale



■ Frédéric et Héléne deux des trois policiers municipaux de la commune. Photo Daniel DE SIMONE

Les vacances sont l'occasion de partir faire un break loin de Saint-Marcellin-en-Forez. Pour partir l'esprit serein, l'opération Tranquillité vacances, mise en place dans la commune depuis quelques années, permet aux Marcellinois qui en font la demande de faire surveiller leur maison par la police municipale. Cette opération est effective toute l'année, même si les mois de juillet et août sont les plus demandés. Au cours des patrouilles quotidiennes, les trois policiers

municipaux inspectent méticuleusement les abords des propriétés et vérifient que les portes et les fenêtres sont bien fermées. L'an dernier, 125 maisons ont été surveillées et 1 590 passages effectués.

Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire au moins 48 heures avant le départ en vacances au poste de la police municipale et de remplir un formulaire détaillé.

CONTACT Police municipale, Tél. 04.77.36.10.91.

LE 3 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des bouchons plastiques pour l'association Vole papillon d'amour

Agnès Bouchetal est une Marcellinoise au grand cœur. Depuis plusieurs années, elle aide des associations humanitaires en récupérant les bouchons plastiques qu'elle remet ensuite aux responsables. Le fruit de la vente à une entreprise spécialisée dans le recyclage permet aux associations de réaliser de belles choses. En trois mois, Agnès a collecté 27 gros sacs, représentant près de 300 kg de bouchons, dans le container de l'école mixte 2 ainsi qu'au collège Falabrègues de Saint-Bonnet-le-Château. Cet apport non négligeable a été remis mardi aux responsables de l'association Vole papillon d'amour, qui vient en aide à Maxime Drevet, jeune pontambertois de 12 ans atteint de maladies rares et de lui permettre d'avoir une vie la plus normale qui soit.



■ Agnès Bouchetal.

Photo Daniel DE SIMONE

CONTACT Plus d'information sur l'association Vole papillon d'amour au 06.10.83.52.93 et 06.35.52.57.47.

LE 5 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Camille Paparella, chargée de la vie locale à la mairie



■ Camille Paparella. Photo Daniel DE SIMONE

Camille Paparella a pris ses fonctions au sein de la collectivité. Agée de 30 ans, elle vient renforcer les équipes en place et sera chargée plus particulièrement de la vie locale. Elle aura la responsabilité de la gestion des salles, des manifestations, ainsi que du volet économique, foire et communication. Camille a fait ses études à Vienne avec à la clé une licence communication média ainsi qu'une licence Pro chef de projet. Elle a travaillé dans l'événementiel avec l'organisation de salons, de spectacles, de foires qui lui ont apporté une solide expérience dans ce domaine. « J'ai travaillé au musée d'Art et d'Industrie, à la mairie de Sorbiers, j'ai été gérante d'un café-concert à Saint-Etienne et dernièrement à Viverols pour la Communauté de communes où je m'occupais du développement économique », déclare Camille. « J'avais envie de stabilité avec un vrai projet professionnel à mener. Saint-Marcellin est une charmante petite commune avec un fort potentiel à développer », poursuit-elle. « Mon intégration s'est fort bien passée. J'ai été bien accueillie par le personnel et les élus et il y a une superbe ambiance », conclut-elle.

LE 6 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Création d'un chemin pour les agriculteurs à proximité de la RD 498



■ C'est entre l'arbre et le panneau que le chemin des agriculteurs sera créé. Photo Daniel DE SIMONE

Prochainement, les agriculteurs ne seront plus obligés d'emprunter le rond-point du Placier et la RD498 pour rejoindre le chemin des petites Farges. Un vrai plus pour ceux de la commune qui, avec leurs engins imposants, sont contraints de faire des détours par la route principale et les inconvénients de circulation qui vont avec.

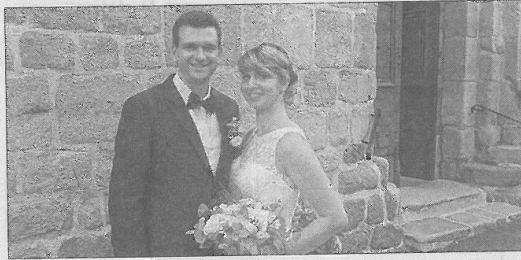
Pour mener à bien cette opération, la commune a fait l'acquisition de plusieurs petites parcelles de terrain. Une fois réglé le côté administratif, le chantier supervisé par Marcellé Djouhara, adjointe aux travaux, pourra débuter. Ce chemin servira également pour les promeneurs et les cyclistes qui pourront ensuite rejoindre la voie déviée en toute sécurité.

CONTACT Plus d'info en mairie, Tél. 04.77.36.10.90.

LE 6 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARIAGE

Félicitations à Laura et Nicolas



■ Laura et Nicolas. Photo Daniel DE SIMONE

Samedi, Nicolas Bracion, professeur, né à Roanne le 7 février 1989, et Laura Richard, professeure d'anglais, née à Saint-Étienne, le 28 décembre 1991, se sont dit oui. C'est Pierre Pasquier, adjoint au maire, qui a officialisé leur union. Ils

ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux en présence de leurs quatre témoins : David Bracion, Anne-Sophie Bernard, Rémi Martin et Cindy Delorme qui ont signé les registres de l'état civil.

LE 7 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Accueil jeunes : des vacances au bord de la mer



■ Sport, visites, baignade et soleil au menu des vacances. Photo Daniel DE SIMONE

Le camp méditerranéen au camping d'Aimargues (Hérault) tout proche de Montpellier, organisé par les responsables de l'accueil jeunes et Aline Bataillon, coordinatrice enfance jeunesse, a connu un vrai succès. Durant cinq jours, les jeunes ont pu pratiquer la baignade, la randonnée subaquatique, la plongée sous-marine et une sortie en mer sur un catamaran.

Le tout sous un soleil radieux et une mer chaude. Il n'en fallait pas plus pour rendre ce groupe de copains heureux et vendredi à leur retour, ils ont pu raconter de nombreuses anecdotes à leurs parents. Aline Bataillon était également satisfaite de ce séjour : « Nous avons essayé de satisfaire les envies du plus grand nombre, avec des tarifs intéressants pour les familles. »

CONTACT Pôle enfance jeunesse,
13, rue de l'Église. Tél. 04.77.36.10.90.

LE 9 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une semaine au sein de la collectivité pour Léa Doitrand



■ Léa Doitrand prête pour l'arrosage des fleurs accompagnée de son formateur, Yann. Photo Daniel DE SIMONE

Les chantiers éducatifs se poursuivent jusqu'au 2 septembre et les jeunes Marcellinois recrutés pour une semaine de 34 heures se succèdent au sein de la collectivité.

Ces chantiers, financés pour moitié par la commune et le Conseil départemental, permettent aux jeunes de découvrir pour la première fois le monde du travail. Encadrés avec bienveillance par le personnel communal, ils découvrent les contraintes et les obligations liées à leur fonction (horaire, ponctualité, météo, travail extérieur...). Beaucoup (re) découvrent les hameaux de la commune, le nom des rues, le nom des fleurs et s'enrichissent humainement au contact des adultes. À 17 ans, Léa Doitrand, que nous avons rencontrée rue de la Libération, est visiblement heureuse de sa semaine de travail.

Comment s'est passée votre intégration ?

« Super-bien, c'est ma première vraie expérience. On ne nous prend pas de haut, et mon formateur (Yann) est très attentif à mon travail, il me conseille bien. »

Un mot sur votre fonction ?

« Je suis aux espaces verts, on arrose les pots et les massifs de fleurs, on fait du désherbage, le broyage des végétaux, le ramassage des feuilles... J'aime bien ce que je fais. J'aurai désormais une ligne à mettre sur mon CV et l'argent gagné est le fruit de mon travail, je ne le dois à personne et de cela, oui, j'en suis fière. »

PRATIQUE Plus d'infos sur les chantiers éducatifs en mairie :
Tél. 04.77.36.10.90.

LE 10 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SÉCURITÉ

Le système de vidéosurveillance a prouvé son efficacité

La commune de Saint-Marcellin-en-Forez a vu sa population augmenter, passant de 3300 à près de 5000 habitants, en moins de vingt ans. Le nombre croissant des incivilités et des dégradations a décidé la municipalité à s'équiper, il y a quelques mois, de caméras de vidéosurveillance. Elles ont été installées aux endroits stratégiques de la commune.

Ce dispositif est composé de caméras qui, pour la plupart, pivotent à 360 degrés, offrant une capture d'image d'une grande précision.

Le système est exploité depuis le poste de la police municipale. Les policiers et le maire sont les seuls à avoir accès à l'exploitation des images.

Le chef de la police municipale, Frédéric Villemagne, ne tarit pas d'éloge sur les performances de ce système: « Ce dispositif est très performant. Grâce à lui, nous avons pu apporter les preuves visuelles d'incivilités et de dégradations commises par des individus. » Même son de cloche



■ Un dispositif efficace visionné par la police municipale.

Photo Daniel DE SIMONE

« D'autres caméras sont susceptibles d'être installées en divers endroits stratégiques de la commune »

Éric Lardon, maire



du côté du maire, Éric Lardon: « Les caméras de vidéosurveillance ont prouvé leur efficacité. D'autres caméras sont susceptibles d'être installées en divers endroits stratégiques de la commune et en

fonction de l'évolution des actes malveillants et des dégradations qui, il faut le rappeler, coûtent cher aux contribuables marcellinois. »

CONTACT Police municipale au 04.77.36.10.91.

LE 11 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
Nouvelle toiture pour la future maison des expositions



■ De gros moyens déployés pour installer la nouvelle toiture. Photo Daniel DE SIMONE

Il y a quelques mois, la municipalité a fait l'acquisition d'une maison située dans la rue Aristide-Briand, avec comme objectif d'en faire une maison d'exposition.

Depuis, des travaux ont été effectués avec la destruction des deux appentis qui ont permis de créer des places de stationnement et de dégager la vue des remparts. Cette mise en valeur du patrimoine se poursuit avec le changement de la toiture. Restera à rendre les salles fonctionnelles et adaptées.

INFO Tél. 04.77.36.10.90.

LE 12 AOUT

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ La rue Carles-de-Mazenod rendue aux automobilistes



■ La rue Carles-de-Mazenod pendant les travaux. Photo Daniel DE SIMONE

En travaux depuis le 24 juillet, la rue Carles-de-Mazenod a subi des travaux qui ont nécessité sa fermeture avec la mise en place d'un sens de circulation et des feux tricolores. Des travaux conséquents qui ont permis la mise en place des trottoirs, dont un aux normes pour personnes à mobilité réduite (minimum 1,40m de largeur). Dans quelques jours l'entreprise de travaux publics terminera la fin de la rue avec un traitement particulier des trottoirs voulu par les architectes des Bâtiments de France. La mise en place d'un arrêt de bus avec le déplacement devant les anciens services techniques, ainsi que la modification de l'entrée du parking compléteront les travaux. D'ici là, la rue a été rouverte à la circulation.

CONTACT Mairie, Tél. 04.77.36.10.90.

LE 13 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Six platanes vont être abattus

Les 16 et 17 août prochains, l'entreprise Lafond procédera à la découpe de six arbres malades, situés boulevard du Couhard, contaminés par un champignon qui les ronge de l'intérieur. Malgré les traitements prodigués par les services techniques, les platanes n'ont pas pu être sauvés.

Marcel Djouhara adjoint aux travaux, explique : « Les employés traitent les platanes chaque année. Un traitement qui coûte cher avec un résultat loin d'être satisfaisant. C'est un crève-cœur de devoir les abattre. Mais, malheureusement, il faut en passer par là. »

Un avis partagé par les architectes des bâtiments de France, venus inspecter les arbres et qui ont émis un avis favorable à leur abattage, à la condition de replanter dans la même configuration, avec de nouvelles essences, plus résistantes aux maladies.

CONTACT Mairie, Tél. 04.77.36.10.90.



■ Un platane creux, rongé de l'intérieur. Photo Daniel DE SIMONE

LE 13 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARIAGE

Félicitations à Aurélie et Emmanuel



■ Aurélie et Emmanuel. Photo Daniel DE SIMONE

Samedi 12 août à 11 heures, Emmanuel Ferreol et Aurélie Ravel ont prononcé le traditionnel « oui » lors de leur union civile en mairie.

Né le 13 février 1984 à Saint-Étienne, Emmanuel est aide médico-psychologique. Née le 29 août 1980 à Saint-Chamond, Aurélie est conseillère

en économie sociale et familiale.

Hélène De Simone, première adjointe au maire, a revêtu pour la circonstance l'écharpe tricolore pour officier la cérémonie en présence de leurs trois témoins : Gérard Gonzales, Gérard Ferreol, Justine Fremaux.

LE 15 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Puces marcellinoises : attention aux contraventions

Les Puces marcellinoises ne désemplissent pas et même pour ce long week-end du 15 août près de 200 exposants et plusieurs centaines de visiteurs sont venues dimanche, chiner dans les grandes allées de l'espace du Moulin.

L'organisation de cette manifestation d'envergure mise en place par l'ASSEN (Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature) est importante et saluée par les exposants et les visiteurs.

Concernant le volet sécurité un sens de circulation a été mis en place pour juguler le flot de véhicules [plusieurs centaines] venant se garer sur les grands parkings situés à proximité des puces.

Hélas, régulièrement des automobilistes peu scrupuleux prennent le sens interdit situé entre les feux tricolores et l'espace du moulin (rue Outre l'eau), causant des embouteillages et des risques d'accidents évidents. L'ASSEN a dû installer une banderole suffisamment explicite pour prévenir les automobilistes des risques encourus. À savoir, une contravention de 90 euros et un retrait de 4 points sur le permis de conduire. À bon entendre...

CONTACT ASSEN, Tél. 06.70.03.33.97.



■ Une banderole suffisamment explicite installée par l'ASSEN.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 17 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Découvrir la commune et ses alentours avec le sentier de randonnée

Grâce au nouveau sentier de randonnée reliant Saint-Marcellin-en-Forez à Estivareilles, réalisé par la communauté de communes du pays de Saint-Bonnet-le-Château et la communauté d'agglomération Loire Forez, il est désormais possible de venir se balader et de découvrir de somptueux paysages.

Au départ de la gare de Saint-Marcellin, l'ancienne voie ferrée démantelée il y a une trentaine d'années, permet aux nombreux marcheurs, de cheminer tranquillement au milieu de la nature en empruntant de nombreux ouvrages d'art : tranchées, ponts, viaducs, tunnels... Le démontage de cette voie ferrée, acquise par les huit communes traversées, a permis un maillage intercommunal



■ Alex, au départ de la gare de Saint-Marcellin-en-Forez.

Photo Daniel DE SIMONE

conséquent, offrant ainsi un cadre de vie agréable et une balade singulière au milieu de la nature. Pour personnaliser cette randonnée, un petit conducteur de train à vapeur a été choisi comme mascotte, et les promeneurs le retrouveront sur l'ensemble du balisa-

ge du sentier, long de 28 km. Enfin, les marcheurs, cyclistes ou cavaliers peuvent emprunter librement tout ou une partie du parcours linéaire sans rencontrer de voitures.

CONTACT Tél. 04.77.36.10.90.

LE 19 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ARTISANAT

« Pour mes créations, j'importe beaucoup de mes voyages, surtout en Asie »

Marlène Giband a 23 ans et est étudiante en sociologie. Passionnée de travaux manuels, elle s'est lancée dans l'artisanat il y a cinq ans, au départ pour pouvoir financer un billet d'avion pour l'Inde. C'est le travail d'une amie de Saint-Étienne qui réalise des pièces de maroquinerie entièrement à la main qui l'a motivée.

Elle lui a appris les bases de la couture et le travail du cuir. Puis Marlène a évolué en tant qu'auto-dictate, en s'appuyant parfois sur des tutoriels disponibles sur Internet. Le partage de savoir-faire avec d'autres artisans lui a également permis de s'améliorer très vite.

« J'aime travailler avec différentes matières »

Elle crée toute sorte de pièces (sacs, porte-monnaie, bijoux etc.) avec des matériaux organiques tels que le cuir, les pierres semi-précieuses, les coquillages, les graines ou encore le bois. « J'aime travailler avec différentes matières.



■ Marlène Giband en pleine création. Photo Maé CASTELLET

C'est pourquoi j'utilise également de la soie, du tissu ou bien d'autres cuirs de type exotique. » Depuis,

la Marcellinoise a élargi sa gamme de produits. Les créations sont faites principalement à la deman-

de et sur-mesure. Marlène consacre en moyenne une dizaine d'heures pour la réalisation d'un sac à main 20x30cm et entre trois et quatre heures pour un portefeuille américain. « Pour mes créations, j'importe de mes voyages, surtout en Asie. » Les matériaux qu'elle a utilisés jusqu'à présent viennent de la Thaïlande, du Laos, de Malaisie et d'Inde. Quant au cuir, elle se le procure essentiellement dans un dépôt à Brignais.

Un réel projet

Même si cette activité était un passe-temps et un revenu complémentaire, l'étudiante souhaite s'investir totalement dans ce projet. Elle espère par la suite ouvrir une boutique ou un atelier dans le Forez et proposer ses créations sur un site Internet. Pour l'instant, elle est présente lors des marchés artisanaux et possède une page Facebook ou elle expose ses pièces uniques et prend des commandes.

CONTACT Page Facebook « cuir à son ».

LE 19 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ INCIVILITÉS

La chasse aux nuisances sonores est lancée

Depuis plusieurs semaines, la police municipale fait la chasse aux nuisances sonores notamment en direction des deux roues motorisées. De nombreuses plaintes émanant de riverains excédés par le bruit des moteurs ont conduit les policiers municipaux à intervenir auprès des conducteurs de deux-roues. Après une phase de prévention pour expliquer les règles et les obligations imposées à tous les conducteurs de mobbylottes et de scooters (port du casque, des gants, pot d'échappement en règle) les policiers ont dû verbaliser plusieurs contrevenants visiblement sourds aux injonctions... et au bruit de leur engin ! Le chef de la police municipale, Frédéric Villemagne, tenait à préciser : « Nous avons contrôlé plusieurs conducteurs en infraction avec notamment des pots d'échappement qui ne sont pas aux normes, le bruit est assour-



■ Frédéric Villemagne, chef de la police municipale. Photo Daniel DE SIMONE

dissant. Il est utile de rappeler que l'émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage est passible d'une amende de 68 euros pouvant s'élever jusqu'à 135 euros ». À bon entendeur...

CONTACT Police municipale : 04.77.36.10.91.

Eric Lardon, maire, réagit

Le maire Eric Lardon ne décolère pas : « En cette période estivale, nos concitoyens profitent d'un repos mérité. Nous ne pouvons tolérer que leur tranquillité soit remise en cause par des bruits de pots d'échappement souvent trafiqués ou non homologués. La municipalité est totalement impliquée pour faire réduire les nuisances sonores. »

LE 21 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ENVIRONNEMENT

Interdiction de brûler ses végétaux à l'air libre

À cette période de l'année, la nature se développe à grande vitesse. Pour ceux possédant une maison individuelle, le débroussaillage, la tonte des pelouses et la taille d'arbustes font parties

des travaux à effectuer régulièrement. Mais que faire des déchets ainsi produits ? Il est bon de rappeler que l'article 84 du règlement sanitaire départemental de la Loire, in-

terdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission de substances polluantes et notamment de particules contenant des composés cancérogènes, d'où son interdiction.

Les déchets végétaux ou déchets verts, issus de l'entretien des jardins privés, sont assimilés à des déchets ménagers et donc soumis à cette même interdiction. De plus, l'écobuage est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et bien sûr la fumée. Des solutions plus respectueuses de l'environnement existent comme l'apport des végétaux en déchetterie, ou encore le compostage.

PRATIQUE Plus d'infos en mairie, Tél. 04.77.36.10.90.



■ L'écobuage est une source de nuisance importante. Photo Daniel DE SIMONE

LE 23 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ENVIRONNEMENT

Le désherbage manuel en attendant la solution miracle

En 2012, Saint-Marcellin-en-Forez était la première commune à signer la charte régionale d'entretien des espaces verts appelée : « Objectif zéro pesticide ». Les employés des espaces verts ont depuis suivi des formations afin d'évoluer vers d'autres alternatives.

Depuis le 1^{er} janvier, la loi interdit l'usage de tous les produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics (entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles au public). En conséquence, depuis plusieurs semaines les mauvaises herbes poussent sur les trottoirs ou le long des murs. Une situation vécue par toutes les communes à la recherche de solutions alternatives comme les méthodes thermiques (infrarouge, flamme directe, vapeur, eau chaude, mousse chaude) ou encore les méthodes mécaniques (binette, brosse rotative, balayeuse...). En attendant la solution miracle, les Marcellinois devront s'habituer à la



■ Damien Violon et sa fille, Maelys, ont arraché les herbes derrière le mur de leur maison. Photo Daniel DE SIMONE

présence d'une végétation moins maîtrisée au sein de l'espace public ou participer eux-mêmes à l'arrachage des

mauvaises herbes devant chez eux.

CONTACT Plus d'informations en mairie au 04.77.36.10.90.

“ On demande aux riverains de déneiger devant chez eux en hiver, pourquoi ne pas faire la même chose en été avec les mauvaises herbes. ”

Damien Violon, riverain

LE 23 AOUT

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ

Vidéosurveillance : un dispositif dissuasif

Des panneaux explicites ont été installés aux entrées de la commune afin d'informer la population et les automobilistes que Saint-Marcellin-en-Forez est doté de matériel performant comme la vidéo protection avec la mise en place de plusieurs caméras de surveillance visant à lutter contre les actes d'incivilités. Mais aussi d'un réseau de voisins vigilants ou participation citoyenne quadrillant la commune qui est désormais opérationnel. Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué de plusieurs chaînes de vigilance structurées, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect dont les résidents seraient témoins.

RENSEIGNEMENTS Plus d'infos au 04.77.36.10.90.

LE 26 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ FOOTBALL

« Nous présenterons des équipes dans toutes les catégories »

Rencontre avec Christophe Solvignon, le président du Football club marcellinois (FCM).

Où en êtes-vous au niveau du nombre d'équipes et de licenciés ?

« Les équipes ont progressivement repris l'entraînement. Nous sommes heureux de compter un effectif croissant. Nous présenterons des équipes dans toutes les catégories, et devrions compter aux environs de 200 licenciés. »

La formation est-elle toujours la priorité du club ?

« La formation des enfants est primordiale, c'est ce qui pose les jalons de leur poursuite dans le club. Notre encadrement s'appuie principalement sur des papas non diplômés, et leur travail est indéniablement de qualité en témoignent les résultats obtenus (champions de la Loire U15, U13 invaincue en Excellence...) et d'autre part les départs réguliers vers des clubs plus huppés. »

Y a-t-il un objectif affiché cette saison ?

« Clairement oui, l'équipe seniors doit accéder au niveau supérieur avec un effectif de 26 joueurs de qualité et motivés. Daniel Lasso a les moyens d'y parvenir. Nous devons aussi intégrer



■ Christophe Solvignon, président du FCM. Photo Daniel DE SIMONE

progressivement les U18 qui constituent le vivier des saisons futures. »

Y a-t-il de gros changements dans l'organisation des commissions ?

« Le plus gros changement consistera en la création de la commission éthique et sportive qui vise à fédérer les entraîneurs autour d'un projet de jeu et de veiller au respect et aux comportements de chacun. Elle aura tout pouvoir pour réprimander ce qui n'est pas acceptable. »

CONTACT Football club marcellinois
Tél. 06.83.48.80.05.

LE 28 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ARTISANAT

Sellerie Macel : des selles de cheval exceptionnelles



■ Patrick Fesquet, un artisan heureux et fier de son savoir-faire.
Photo Daniel DE SIMONE

En 2008, Patrick Fesquet a repris la marque et le concept créée en 1968 par Philippe Guillot de Suduiraut.

Depuis la marque Macel a révolutionné le monde de l'équitation avec ce concept de selles de sport fines, à l'arçon souple et légers qui privilégient un contact proche du cheval. Des selles haut de gamme (compter 4 000 euros la selle) confectionnées sur mesure avec du cuir pleine fleur et sélectionné avec soin par le maître des lieux.

Vers le Mexique, l'Italie, la Suède ou en Floride

Décliné en quatre couleurs, le cuir (français) est travaillé, découpé, façonné, contrôlé par des mains expertes qui vont tour à tour, poncer, coller, polir,

coudre et assembler toutes les composantes. Un travail d'orfèvre qui nécessite vingt-cinq heures de labeur pour un résultat absolument exceptionnel.

Sept personnes plus un commercial sont employées dans cette petite entreprise artisanale qui exporte 60% de son savoir-faire dans divers pays comme le Mexique, l'Italie, la Suède ou en Floride aux États-Unis. Patrick Fesquet se rend régulièrement dans de nombreux salons comme celui de Cologne (Allemagne) afin de faire connaître la marque et le concept. Depuis quelques semaines, l'entreprise a emménagé dans de nouveaux locaux situés sur la zone artisanale du Placier située route de Bonson. D'une surface de 300m², ces locaux spacieux et fonctionnels vont permettre à la marque de continuer à se développer et au personnel de travailler dans de très bonnes conditions.

CONTACT Sellerie Macel, Tél. 04.77.93.85.78.

LE 30 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les origines de Saint-Marcellin

En France, 4 235 communes portent le nom d'un saint. Celui de Saint-Marcellin est le martyr qui a eu la tête tranchée sous Dioclétien, empereur qui déclencha en 303, une violente persécution contre l'Église et les chrétiens. Marcellin était-il prêtre au moment de son martyr ?

La question n'a jamais été résolue. La statue de Saint-Marcellin qui trône en bonne place à l'église locale fait l'admiration des visiteurs. En bois polychromé, elle date de la fin du XV^e siècle et a réussi à traverser les siècles sans accroc. Vêtu en diacre, le saint fait un geste d'accueil de la main droite et tient un livre de la main gauche. Les plis en V, la ligne en fuseau, un visage noble, tout concourt à donner à cette statue une belle expression.

LE 10 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Trois secteurs en travaux de voirie



CHANTIER. La rue Carles-de-Mazenod est concernée par les aménagements programmés par la municipalité.

La municipalité a mené ou va mener plusieurs chantiers d'ici à la fin de l'année. Trois sites sont concernés.

Une première tranche de travaux, lancée dès le 24 juillet rue Carles-de-Mazenod et sur l'îlot Aristide-Briand, a permis de réaliser un enrobé et un trottoir en béton désactivé. Une deuxième tranche sera menée sur ce secteur à partir du 21 août pour un mois. Ces quatre semaines permettront de désamianter et de démolir les anciens locaux des services techniques municipaux. Enfin, des travaux d'aménagement urbain et paysager seront effectués sur l'îlot Aristide-Briand (rue Carles-de-Mazenod, place du Docteur-Villard et jonction avec la rue Aristide-Briand), de septembre à fin décembre. La réalisation d'un enrobé, la création d'un plateau, de trottoirs et de stationnements sont au programme.

Des aménagements sur l'îlot du Couhard

Autre chantier à venir rue Charles-de-Gaulle ; douze semaines de travaux à partir du 28 août pour changer deux canalisations d'eau potable et reprendre des branche-

ments de particuliers. La voie sera mise en sens unique depuis le boulevard du Couhard en direction du centre-ville. Une déviation sera temporairement créée dans l'autre sens par la rue Benoît-Chappuis mais la circulation des camions et des bus sera interdite. Pour les transports scolaires et ligne des Transports interurbains de la Loire (TIL) n°120, les arrêts de bus Boulevard du Couhard, Haut et bas du mas et Chemin de Batet seront supprimés et déplacés vers un arrêt temporaire rue d'Outre-l'eau, au niveau du restaurant « Le moulin epicurien », en direction du rond point d'Outre-l'eau, et du parking du moulin en direction du centre de la commune. Il n'y aura pas de desserte de cette ligne le dimanche.

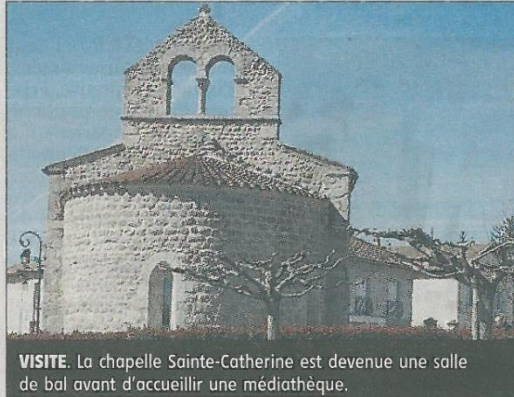
Enfin, des travaux d'aménagement de tout le quartier seront aussi menés sur l'îlot du Couhard. Premiers coups de pelleteuses en fin d'année avec la démolition d'un hangar situé boulevard du Couhard et la création de plusieurs aménagements urbains (parking, chemin piétonnier et cyclable, nouvelle entrée d'école avec parvis...).

BOULANGERIES. L'Atelier des délices est fermé jusqu'au 15 août alors que La Paline sera en congés annuels du 18 août au 8 septembre.

LE 24 AOÛT

■ SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Visite guidée à Saint-Marcellin-en-Forez



VISITE. La chapelle Sainte-Catherine est devenue une salle de bal avant d'accueillir une médiathèque.

Rendez-vous ce jeudi 24 août à 14 h 30 devant la mairie pour découvrir les secrets de cet ancien bourg castral qu'est Saint-Marcellin-en-Forez.

Vous serez étonnés par les nombreux vestiges des remparts encore visibles. L'église, marquée par l'architecture romane et gothique, dévoilera ses jeux de couleurs intérieurs. Les participants pénétreront dans la cour d'un ancien hôtel particulier Renaissance avant de contourner la chapelle Sainte-Catheri-

ne. Le groupe rejoindra ensuite la maison de l'Armorial pour connaître l'histoire du Forez sous le règne des Ducs de Bourbon. ■

➤ **Renseignements.** Tarifs : 5 € par adulte ; 4,50 € pour les enfants de 12 à 18 ans et les seniors de plus de 65 ans ; 4 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les personnes en situation de handicap. Gratuité pour l'accompagnateur. Réservations et inscriptions sur le site Internet (www.visitesloireforez.com), à la Maison du tourisme de Montbrison, place Eugène-Baune au 04.77.96.08.69, et à la Maison du tourisme de Saint-Just Saint-Rambert, place de la Paix au 04.77.52.05.14

OPEN DE TENNIS. Le tennis club marcellinois organise son tournoi de rentrée open du 26 août au 17 septembre. Inscription par téléphone au 06.50.82.67.80, sur Internet (<https://mon-espace-tennis.fft.fr/tournoi/82112107>) ou par courrier électronique : tcmarcellinois@orange.fr ■

La biodiversité sur l'ancienne décharge

Après une présentation en mairie, une réunion concernant le développement de la biodiversité sur le site de l'ancienne décharge de la commune a eu lieu le mois dernier.

« Les différents intervenants se sont révélés passionnés et passionnants », selon Yves Tamaillon, membre de l'Association de sauvegarde de la nature et de l'environnement (Assen), accompagné de Jean-Claude Vallat. Les travaux et leurs résultats sur le site Trémolin méritent d'être connus de tous les Marcellinois. »

Une décharge fermée depuis 1998

Il y avait ce jour-là, outre les membres de cette association de protection de l'environnement, le maire, Éric Lardon et deux de ses adjoints, Alain Tholot et Patrick Aivazian, le directeur général des services de la commune, Yann Durand, des représentants du groupe Véolia, Camille Ginstet et Pierre Bach, et le président départemental de la chasse, Franck Vital, ingénieur agronome, professeur d'écologie à l'Université de Saint-Étienne.

La décharge ouverte en 1985 dans le quartier des Plantées recevait des déchets ménagers et industriels. Lors de sa fermeture en 1998, la faible épaisseur de la couverture de terre végétale (inférieure à 50 cm) n'a pas permis de réaliser les plantations d'arbres envisagées. Un partenariat avec la Fédération française de la chasse et l'Université de Saint-Étienne a alors permis d'établir un plan de réhabilitation afin de permettre le développement d'une biodiversité.

Lors de la réunion *in situ*, les participants ont



SITE DE TRÉMOLIN. Différents intervenants ont fait le point sur le développement de la biodiversité sur le site de l'ancienne décharge.

pu observer le traitement des écoulements de la décharge dit « lixiviats » collectés puis filtrés par osmose. Cela permet d'obtenir trois quarts d'eau claire qui est rendue au milieu naturel et un quart de résidus très chargés et toxiques, transportés vers une usine de traitement. Les biogaz sont toujours brûlés sur place.

Inventaires des espèces

Une nouvelle torchère plus adaptée à l'évolution de la qualité du gaz a été installée.

Le point a été fait sur actions mises en œuvre de-

puis presque dix ans : la plantation de 1,4 km de haies de 5 m de largeur, constituées d'espèces locales, soit 6.000 arbres à racines traçantes ; l'ensemencement de bandes de légumineuses, céréales, plantes nectarifères et fleurs et l'installation de ruches par des apiculteurs ainsi que la réalisation d'inventaires précis et réguliers des espèces de la faune et la flore. Il faut savoir que le site est tondu et broyé par moitié chaque année, l'autre moitié étant laissée en friche, que la chasse y est interdite et qu'aucun traitement, ni aucun pesticide ne sont

utilisés sur le site.

Trémolin est un site unique en France

À l'heure actuelle, le constat est qu'une très grande diversité de faune et de flore a pu se développer au fil des ans. On observe une grande variété de papillons, de chiroptères, d'insectes, d'oiseaux dont certains en voie de disparition, et de fleurs dont certaines orchidées très rares.

Trémolin, lieu unique en France, est devenu un site pilote pour Véolia. Le groupe envisage de proposer une convention avec la commune propriétaire d'une partie du bois (le maire s'est déclaré favorable) ainsi qu'avec les autres riverains du site (communauté de commune et particuliers) pour renforcer la qualité écologique du site. ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE.

Le service d'information en temps réel Citykomi® est disponible pour la commune. Avec cette application mobile, les habitants reçoivent les actualités et les alertes de la municipalité sur leur smartphone : une rue en travaux, une coupure de courant, la prochaine date de ramassage du tri, un avis d'orage ou encore une absence à l'école... Le téléchargement est gratuit via Google play, Windows store ou l'App store. Il est aussi possible de scanner le QR code sur le site Internet de la mairie ou de l'application avant de s'abonner aux actualités de Saint-Marcellin-en-Forez. Une notification avertit en temps réel de la publication d'une nouvelle information. Citykomi® est une application gratuite, anonyme et sans publicité. ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Deux décennies que les Pucés marcellinoises animent tout l'été

Ce vide-greniers géant hebdomadaire, organisé à l'initiative de l'Association pour la sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen), existe depuis 1999 et se déroule de mai à septembre. *Le Pays Forez-Cœur de Loire* a posé trois questions à Guy Janin, président de l'association marcellinoise.

■ **La configuration de l'espace du moulin a changé et s'est agrandie. Quelles sont les répercussions pour les pucés ?** L'intérêt est double. D'une part, nous disposons d'une nouvelle plateforme stabilisée, plus grande et plus facile à organiser. Nous avons pu y accueillir, et c'est un record, près de 210 exposants. D'autre part, l'ouverture de cette plateforme a permis la création d'un grand parking à proximité immédiate des pucés. Cela permet aux visiteurs de venir au plus près des exposants. De plus, cela contribue à limiter le stationnement le long des voies et améliore



EMPLOIS VERTS. Jean-Tony Hougnon et Matthias Guiot sont employés par l'Assen pour l'organisation des pucés et l'entretien de chemins balisés par l'association.

donc la sécurité de la manifestation.

■ **Que font les deux « emplois verts » de l'Assen ?** Chaque année, l'association recrute, grâce aux recettes des pucés, deux chômeurs en contrat d'insertion pour six mois. Leur rôle est de participer à l'organisation de la manifestation, chaque dimanche matin (accueil et placement des exposants,

surveillance, perception des droits, etc.). Ils ont également en charge l'entretien du balisage, le fauchage et le débroussaillage des chemins balisés par l'Assen, soit plus de 80 km d'itinéraires offerts à la randonnée et à la promenade.

■ **Quel rapport y a-t-il entre les pucés et l'Assen ?** Dans cette période où la tendance au gaspillage est



PUCES MARCELLINOISE. L'espace du moulin, réhabilité par les services communaux début 2017, est plus grand et offre plus de places de parking.

forte, les Pucés marcellinoises permettent de donner une deuxième vie, et parfois bien plus, aux objets devenus inutiles. Au lieu de les jeter, d'autres peuvent en profiter. Les pucés contribuent à la limitation des déchets dont le traitement est coûteux et générateur de diverses pollutions. Cette manifestation est donc favorable à l'environnement. Elle per-

met également à des gens aux revenus modestes de trouver, à bon prix, ce dont ils ont besoin. ■

➔ **À savoir.** Les Pucés marcellinoises continuent jusqu'au

24 septembre, chaque dimanche de 6 heures à 12 h 30 à l'espace Le Moulin (suivre les panneaux signalétiques routiers). Sans réservation. 2 euros le mètre linéaire. Plus d'infos sur le site Internet : www.assenmarcellinoise.weebly.com Renseignements au 06.70.03.33.97 ou 06.88.69.16.32.

FORUM DES ASSOCIATIONS. À Saint-Marcellin-en-Forez, les représentants des différentes associations se réunissent samedi 2 septembre de 10 à 15 heures à la salle des fêtes Bernard-Roubly. Ils présenteront et proposeront un large choix d'activités et d'engagements sur la commune. Renseignements au 04.77.36.10.90. ■